

# 2022

## Nouveaux personnels d'enseignement et d'éducation stagiaires

**1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup>  
degrés**

# L'édito

de la rectrice de l'académie de  
Versailles et du directeur de l'INSPÉ  
de l'académie de Versailles



Bienvenue dans l'académie de Versailles !

Nous tenons tout d'abord à vous féliciter chaleureusement pour votre réussite au concours de recrutement des professeurs des écoles, des professeurs de collège et de lycée, des conseillers principaux d'éducation.

Aujourd'hui s'ouvrent pour vous les portes d'une belle et grande institution, celles de l'Education Nationale, que vous franchissez en débutant votre parcours professionnel dans l'Académie de Versailles, où nous nous réjouissons de vous accueillir.

Vous venez d'horizons différents, vos parcours de formation antérieurs sont divers et pluriels mais vous avez à présent un point commun : celui de débiter un nouveau métier aussi passionnant qu'engageant.

En cette rentrée 2022, plus que jamais l'Ecole de la République ambitionne l'excellence, l'égalité, la mixité et le bien-être des élèves. Chacun de vous va prendre part à une dynamique fondée sur l'engagement collectif et l'esprit d'équipe dont l'objectif principal doit être d'établir un cadre serein, propice aux apprentissages après deux années marquées par la crise sanitaire.

Pour vous accompagner tout au long de votre année de stage et selon les modalités prévues par votre parcours de formation, de nombreux personnels, les acteurs de l'INSPÉ, les chefs d'établissements, les inspecteurs, les formateurs, les directeurs, les tuteurs seront à vos côtés. Notre ambition est de vous permettre d'apprendre et d'exercer pleinement votre métier avec confiance et professionnalisme.

Que vous soyez fonctionnaire-stagiaire à temps plein ou à mi-temps, la formation dont vous allez bénéficier cette année articulera expérience professionnelle forgée en classe et approches scientifiques, disciplinaires et didactiques dispensées par les formateurs académiques et/ou universitaires.

Pour cette première année en tant qu'enseignant, soyez assurés de vos qualités et de vos compétences qui ont été reconnues avec l'obtention de votre concours. En préparant chacune de vos interventions, vous percevrez votre progression tout au long de l'année tout comme vous verrez progresser vos élèves.

Votre métier est beau parce qu'il est exigeant. Il est exigeant parce qu'il s'agit, par la mobilisation de tous, de faire réussir chaque élève grâce à une école qui, en alliant solidité des apprentissages fondamentaux et innovation pédagogique, forme des citoyens et des citoyennes éclairés et émancipés. Par votre action, vous contribuerez à forger cette école qui prend en compte les besoins de chacun et porte le respect de tous.

Tout au long de l'année, sachez que vous pourrez compter à la fois sur notre soutien, celui des services académiques et celui des formateurs de l'INSPÉ.

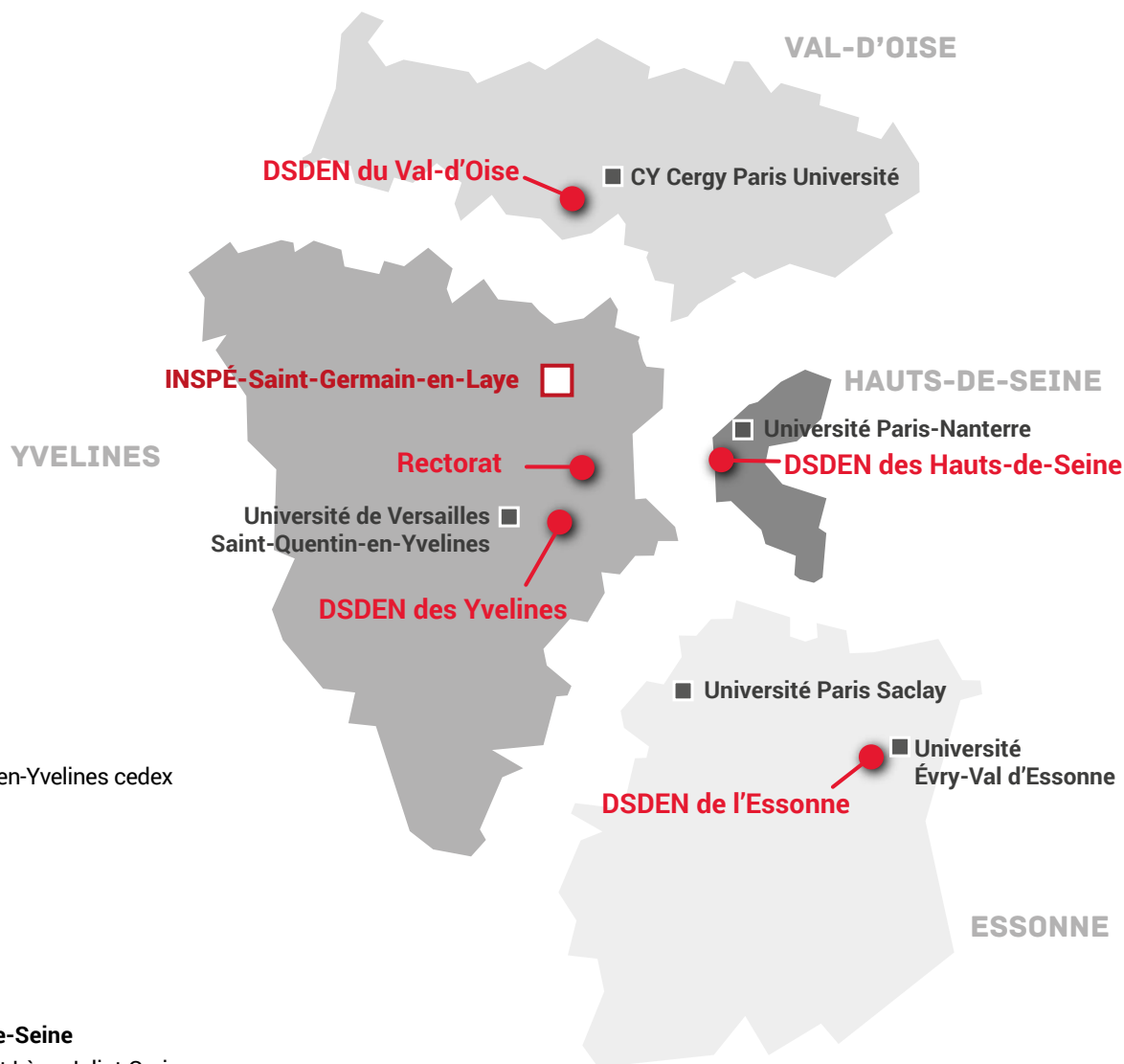
Nous vous souhaitons pleine réussite dans votre mission et une excellente rentrée !

Charline Avenel  
Rectrice de l'académie de Versailles

Éric de Saint Léger  
Directeur de l'INSPÉ  
de l'académie de Versailles

---

# L'académie de versailles



## DSDEN des Yvelines

BP 100  
78053 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex  
Tél : 01 39 23 60 00

## DSDEN de l'Essonne

Bd de France  
91012 Evry cedex  
Tél : 01 69 47 84 84

## DSDEN des Hauts-de-Seine

167-177 av Frédéric et Irène Joliot-Curie  
92013 Nanterre cedex  
Tél : 01 71 14 29 29

## DSDEN du Val-d'Oise

2A av des Arpents  
95525 Cergy-Pontoise cedex  
Tél : 01 79 81 22 22

## Rectorat de l'académie de Versailles

3 bd de Lesseps  
78017 Versailles cedex  
Tél : 01 30 83 44 44

## INSPÉ de l'académie de Versailles

5 rue Pasteur  
78100 Saint-Germain-en-Laye  
Tél : 01 30 87 47 00

## CY Cergy Paris Université

33 bd du Port  
95011 Cergy-Pontoise cedex  
Tél : 01 34 25 60 00

## Université Paris-Nanterre

200 av de la République  
92001 Nanterre  
Tél : 01 40 97 73 43

## Université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines

47 bd Vauban  
78047 Guyancourt cedex  
Tél : 01 39 25 50 02

## Université d'Évry-Val d'Essonne

Bd François Mitterrand  
91025 Evry cedex  
Tél : 01 69 47 70 00

## Université Paris Saclay

Campus universitaire d'Orsay  
91405 Orsay cedex  
Tél : 01 69 15 67 50

Suivez l'actualité académique

[www.ac-versailles.fr](http://www.ac-versailles.fr)

[www.ac-versailles.fr/dsden78](http://www.ac-versailles.fr/dsden78)

[www.ac-versailles.fr/dsden91](http://www.ac-versailles.fr/dsden91)

[www.ac-versailles.fr/dsden92](http://www.ac-versailles.fr/dsden92)

[www.ac-versailles.fr/dsden95](http://www.ac-versailles.fr/dsden95)



@acversailles

[www.inspe-versailles.fr](http://www.inspe-versailles.fr)



# L'INSPÉ de l'académie de Versailles

Les INSPÉ, Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education ont en charge la formation initiale des futurs enseignants de la maternelle à l'université, ainsi que celle des conseillers principaux d'éducation. Ils participent à la recherche en éducation et assurent la diffusion, le développement et la promotion de méthodes pédagogiques innovantes. Ils favorisent ainsi les processus de transferts entre recherche et pratique professionnelle.

L'INSPÉ propose des masters aux Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - MEEF déclinés en 4 mentions :

- La mention Premier degré est destinée aux futurs professeurs des écoles ;
- La mention Second degré permet, suivant le parcours choisi, d'accéder au professorat des collèges et lycées, lycées technologiques ou lycées professionnels ;
- La mention Encadrement éducatif s'adresse aux futurs conseillers principaux d'éducation, CPE ;
- La mention Pratiques et ingénierie de la formation propose :
  - des masters pour assurer la formation tout au long de la vie des personnels enseignants ou cadres de l'éducation ;
  - des masters permettant la formation initiale ou continue des personnels de la santé, du social et de la culture dans le domaine de l'éducation et de la formation.

## ● Un projet partenarial, une carte des formations

L'INSPÉ de l'académie de Versailles est un projet partenarial qui rassemble les 5 universités de l'académie (Cergy Paris, Évry - Val-d'Essonne, Paris Nanterre, Paris Saclay, Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines) ainsi que l'INS HEA et le Rectorat de Versailles.

Les parcours de masters MEEF sont dispensés sur les sites universitaires répartis sur l'ensemble du territoire de l'académie : Saint-Germain-en-Laye et Saint-Quentin-en-Yvelines (78), Évry et Orsay (91), Antony, Gennevilliers, Nanterre et Suresnes (92), Cergy (95).

La carte des formations est académique et commune à l'ensemble des établissements partenaires. Si un même master MEEF est assuré par plusieurs universités, les mêmes enseignements y sont dispensés.

### Chiffres clés INSPÉ :

5 universités et 1 institut  
9 sites de formation  
36 masters MEEF  
5 300 étudiants et stagiaires

# Votre entrée dans le métier

Vous allez découvrir le métier de professeur des écoles ou de personnel enseignant et d'éducation. L'académie de Versailles se réjouit de vous accueillir et a le souci de vous accompagner au mieux.

Des ressources pédagogiques sont à votre disposition pour faciliter votre prise de fonction et vous informer sur le déroulement de votre année de stage.

Vous trouverez également des informations pratiques pour votre installation dans l'académie ainsi que l'ensemble des contacts utiles.



## Quelles démarches dois-je accomplir pour ma prise de fonction ?

*Les formalités administratives, mes interlocuteurs,  
mon inscription à l'INSPÉ (en fonction de mon parcours de formation)*



## Comment bien préparer ma rentrée ?

*Les premiers contacts au sein de l'école ou de  
l'établissement, la rencontre avec les élèves  
et la gestion de la classe, les ressources  
pédagogiques à ma disposition*



## Comment se déroule mon année de stage ?

*Mon emploi du temps, ma formation,  
les conditions de ma titularisation...*

## ● Sites de référence

### ➔ Professeurs des écoles stagiaires

Consultez les pages d'information qui vous sont dédiées sur le site de votre DSDEN d'affectation.

- Yvelines : [acver.fr/pes78](http://acver.fr/pes78)
- Essonne : [acver.fr/pes91](http://acver.fr/pes91)
- Hauts-de-Seine : [acver.fr/pes92](http://acver.fr/pes92)
- Val-d'Oise : [acver.fr/pes95](http://acver.fr/pes95)

Consultez les pages de l'INSPÉ consacrées à la rentrée 2022 :  
[acver.fr/inspe1d](http://acver.fr/inspe1d)

### ➔ Personnels d'enseignement et d'éducation stagiaires du second degré

Consultez la page d'information qui vous est dédiée sur le site académique :  
[acver.fr/stage2d](http://acver.fr/stage2d)

Consultez les pages de l'INSPÉ consacrées à la rentrée 2022 :  
[acver.fr/inspe2d](http://acver.fr/inspe2d)